Rougeole

Mise à jour
15/11/2024

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de la rougeole (famille des Paramyxovirus, genre Morbillivirus)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

- Par fines gouttelettes < 5 microns (aérosols), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source
- Par contact direct avec des sécrétions nasopharyngées d'une personne infectée
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

- Avant le début des premières manifestations : 7 à 21 jours (moyenne 10 jours)
- Avant le début de l'exanthème : moyenne 14 jours

Durée d'infectiosité

De J-4 avant à J+4 après le début de l'exanthème (=J0)

Prise en charge du cas positif/suspect

Durée des mesures

Levée de la mesure dès exclusion formelle de la rougeole par un test microbiologique ou dès le 5ème jour suivant le début de l'exanthème dans le cas d'une rougeole confirmée.

Éviction du cas

- Éviction et confinement à domicile dans toutes les situations cliniques évoquant une rougeole.
- Mesure applicable à l'ensemble des structures (préscolaires, scolaires et para-scolaires) et toute personne (enfant et adulte) fréquentant ces structures.

Prise en charge des personnes contacts

Définition d’une personne contact

- Personne vivant sous le même toit que le cas source

ou

- Personne ayant séjourné >15 minutes dans le même local que le cas de rougeole ou dans les 2 heures suivant son départ

---

Éviction des contacts

- Éviction des personnes contacts si absence d'immunité contre la rougeole et aucune mesure prophylactique (vaccination rougeole dans les 72 heures suivant le 1er contact ou immunisation passive dans les 6 jours suivant le premier contact).

- Levée de la mesure: Dès le 22ème jour suivant le dernier contact avec un cas de rougeole

---

Prophylaxie

1. Vaccination post-expositionelle si contact et absence d'immunité ou réception d'une seule dose de vaccin

- Première exposition au cas de rougeole remonte à moins de 72 heures
- Plus de 6 mois, absence d'état d'immunodépression et de grossesse.
- Chez les personnes avec déjà une dose préalable de vaccin rougeole : Ne pas redonner de deuxième dose si dernière dose <29 jours ou si nourrisson <9 mois.

ou

2. Immunoprophylaxie passive (immunoglobulines intraveineuses) si absence d'immunité et vaccination post-expositionnelle contre-indiquée

- Première exposition au cas de rougeole remonte à moins de 7 jours

- Moins de 6 mois, immunodépression, ou grossesse

Autre contact

"Absence d'immunité" si aucun des critères ci-dessous n'est rempli:

- Au moins une dose de vaccin contre la rougeole
- Preuve d'immunité contre la rougeole par sérologie
- Antécédent de rougeole microbiologiquement documenté (IgM ou PCR rougeole)
- Naissance avant 1964

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Déclaration du médecin dans les 24 heures

Pour plus d'information, consultez :

- OFSP - Déclaration des maladies transmissibles

Autre information

À consulter

- OFSP - Réglette de la Rougeole
- OFSP - Directives de lutte contre la rougeole et les flambées de rougeole